Motion du mardi 4 avril 2023 des correcteurs HLP
(réunion d'harmonisation au lycée Pape Clément)

Nous, correcteurs de philosophie et de lettres, rassemblés au lycée Pape Clément pour la réunion d'harmonisation de la correction de l'épreuve d'enseignement de spécialité HLP (Humanités, Littérature, Philosophie), continuons à dénoncer :

1. **l'obstination** du ministère dans le maintien de ces épreuves d'examen au mois de mars et dans la divulgation de leurs notes aux candidats dès le mois d'avril pour suivre le calendrier de Parcoursup ;
2. **le sort inégalitaire fait à nos élèves** lors des épreuves de spécialités qui se déroulent sur deux journées avec des sujets de niveau souvent très hétérogène ;
3. **le manque de considération pour l'autonomie de nos disciplines** qui s'inscrit dans une logique de « bivalence rampante » ;
4. **les dysfonctionnements (par exemple les déconnexions) et les abus de Santorin** ;
5. l'idée même de **notation globale** à partir de « critères » formels « transversaux » ou de « grilles » inspirées de l'évaluation par compétences ;
6. **la possibilité de modifier algorithmiquement nos moyennes lors d'un jury académique** – notre souveraineté de correcteurs ne peut pas être remise en cause par des « non-correcteurs » ;
7. et, d'une façon générale, **la confiance excessive en une « rationalité statistique »** dont l'application en HLP, sur des lots de 30 copies très peu brassés, nous semble peu concluante.

Dans l'immédiat, nous rappelons notre attachement au traitement égal de tous les candidats au baccalauréat et appelons de nos vœux :

a. **La tenue de l'épreuve de spécialités courant juin**, et, par conséquent, la divulgation des notes obtenues seulement au terme des délibérations des jurys académiques, pas avant ;

b. **Le choix possible entre deux sujets, l'un portant sur un texte de lettres, l'autre sur un texte de philosophie,** en HLP, un même jour d'épreuve, pour tous les candidats de la spécialité ;

c. La reconnaissance de la primauté des **critères disciplinaires d'évaluation** - ce qui n'interdit nullement la concertation entre collègues d'une même spécialité ;

d. **Le droit de se déconnecter des écrans** de Santorin et de ses algorithmes de contrôle ;

e. et le retour à **un jury souverain uniquement composé d'enseignants correcteurs** dont on respecte la compétence et le jugement naturel, et non pas composé « d'intervenants » ou de programmes dans une plateforme d'intelligence artificielle et d'humanités numériques.

Nous nous réjouissons du travail en commun des professeurs de lettres et de philosophie, même si durant l'année des heures devraient être prévues dans notre emploi du temps pour la préparation des séquences. Les réunions d'entente et d'harmonisation ont permis des échanges fructueux entre les collègues de lettres et de philosophie. Nous encourageons donc la poursuite de ce dialogue et la tenue d'Etats généraux du Lycée où chaque discipline pourrait exposer ses pratiques et ses attentes.

En solidarité avec les luttes actuelles, nous redisons notre refus des injustices engendrées par la réforme du lycée et par les épreuves de spécialités, et demandons le **retour d'un examen national, terminal et anonyme, en juin**, hors du calendrier-Parcoursup.